

Peinture pour sol polyuréthane 2 composants



Définition

Peinture de sol polyuréthane, haute résistance à l'abrasion et aux agressions chimiques.

Destination

Peinture pour intérieur et extérieur.

Revêtement de sols pour garages, parkings, ateliers, magasins, industries chimiques, salles de sport.

Les supports adéquats sont : le béton, les chapes ciment, le bois et le fer recouvert d'un primaire antirouille.

Remarque : en extérieur, un léger farinage et un matage peuvent se produire, ceux-ci ne nuisent en rien à la tenue du revêtement.

Propriétés

- Excellente adhérence.
- Evite l'usure des chapes ciment et leur désagrégation en poussière.
- Bonne résistance aux solvants et produits chimiques.
- Peut être rendu antidérapant et non glissant en appliquant, avant la dernière couche, **SOLCOAT PU - NG** (principalement dans les salles de sport).

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.3.

Préparation

- Sur béton sec, éliminer la laitance par grenailage ou nettoyage chimique au **SOLCOAT NET** suivi d'un rinçage abondant.
- Sur anciens revêtements, s'assurer de la compatibilité du SOLCOAT PU avec le revêtement existant.
- Les parties métalliques seront protégées avec une couche de **DIPADUR PRIMAIRE**.

Application

- Le support ne présentera pas de remontée d'eau par capillarité.
- Bien mélanger la base et le durcisseur et s'assurer que le mélange est homogène en insistant sur les parois et le fond du bidon.
- Laisser mûrir le mélange 30 minutes avant l'application.
- Temps de vie du mélange : 6 heures à 20 °C.
- Appliquer en 2 ou 3 couches, selon la porosité du support.

Brosse et rouleau

- Diluer de 0 à 3 %.

Pistolet

- Diluer à 10 %.

Airless

- Diluer de 6 à 8 %.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 10°C et supérieure à 30°C, éviter l'humidité et les courants d'air lors de la phase de séchage car cela pourrait provoquer des zones plus mates ou blanchâtres.

Diluant

402.

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Demi-brillant.

Brillant spéculaire

De 40 à 50 sous 60°.

Teintes

Teintes du nuancier et autres teintes.

Conditionnement

3,5 litres et 12 kg.

Liant

Résine polyuréthane.

Densité

1,41 kg/dm³.

Séchage

(à 20°C, H.R. : 65 %)

- Hors poussières : 45 min.
 - Sec : 5 heures.
 - Recouvrable : 24 heures.
- Attendre 48 heures pour un trafic léger.
- Par humidité et/ou température inférieure, le temps peut être fortement rallongé.

Extrait sec

En poids : 76 %.

En volume : 64 %.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

Suivant la porosité et la rugosité du support : de 3.5 à 6 m²/kg ou 5 à 9 m²/l pour 1 couche.

Caractéristiques réglementaires



Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 6a1

Assurance

SOLCOAT PU est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

		Revêtement de protection de surface pour béton
		EN 1504-2
		SOLCOAT PU - Peinture pour sols
		EVCP : Système 4
		RECA SAS
		94 route de Toulouse - 31190 AUTERIVE
Caractéristiques essentielles	Performances	
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau	W < 0,1 kg/m ² .h ^{0,5}	
Résistance à l'abrasion	Perte de poids < 3000mg après 1000 cycles charge 1000g, meules H22 (très abrasif)	
Adhérence par essai d'arrachement	≥ 2 N/mm ²	
Résistance aux chocs	Après mise en charge, aucune fissure ni délamination visible. Classe III : > 20Nm	
Substances dangereuses	Conforme à 5-3	
Déclaration des performances associée		

Hygiène et sécurité

Facilement inflammable. Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant. Conserver hors de la portée des enfants. Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE :
Valeur limite UE pour ce produit (cat A/j) : 500 g/l.
Ce produit contient moins de 430 g/l de COV.

Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

CED : 080111*.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier de teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

reca

peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.fm.fr
contact@reca.fm.fr